

Intégrité, responsabilité et confiance sur les marchés financiers : Où en sommes-nous cinq ans après *Sarbanes-Oxley*?

Intégrité, responsabilité et confiance
sur les marchés financiers :
Où en sommes-nous cinq ans
après *Sarbanes-Oxley*?

Vendredi 2 novembre
Salon des professeurs
Faculté de droit de l'Université de Montréal
Entrée libre (inscription obligatoire)



Portée par une nouvelle économie, par la globalisation, par l'apparition de nouveaux instruments financiers et alimentée par des marchés boursiers en pleine euphorie, l'économie américaine et mondiale a connu une forte croissance durant les années 90. Dans ce contexte favorable aux marchés financiers, certains dirigeants d'entreprises n'ont pas hésité à user et à abuser de pratiques comptables « *créatives* », voire même « *agressives* ». Le retournement de la conjoncture boursière, initié en 2000, s'est traduit en mars 2001, par l'éclatement de la bulle spéculative et ces nombreuses pratiques comptables ont été mises en lumière.

Les scandales qui s'en sont suivis ont suscité la réaction des législateurs et des régulateurs visant à restaurer la confiance des investisseurs. Le premier législateur à être intervenu de manière vigoureuse a été le législateur

américain avec le *Sarbanes-Oxley Act of 2002*. Constituant une des réformes les plus importantes aux Etats-Unis dans le domaine des valeurs mobilières, cette loi a poursuivi divers objectifs : augmenter la responsabilité de la société, protéger de manière plus adéquate les investisseurs et redonner confiance à ces derniers et aux petits épargnants. Les américains n'ont pas été les seuls à faire montre de rigueur. L'Australie, le Canada et la France, pour ne nommer que ces trois pays, ont cherché à renforcer leur cadre législatif et réglementaire, subissant ainsi l'influence de la loi *Sarbanes-Oxley*.

Cinq ans après que la loi *Sarbanes-Oxley* ait entraîné dans son sillage un mouvement de fond en faveur d'une réforme de la réglementation des entreprises cotées et des marchés financiers, il apparaît aujourd'hui opportun de dresser un bilan des résultats obtenus et de réfléchir à l'avenir. Avec ce colloque, nous espérons contribuer à cette réflexion. En réunissant un panel de spécialistes et en confrontant diverses disciplines, l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières souhaite participer activement à l'ensemble des discussions animant actuellement le monde financier et, ce faisant, offrir une vision à la fois transnationale et transfrontalière dans une matière qui connaît si peu de barrière.

Coordonnées :

Faculté de droit, Université de Montréal
Pavillon Maximilien-Caron
Salon des professeurs (salle A-3464)
3101 Chemin de la Tour
Montréal (Québec)

Information :

Stéphane Rousseau
(514) 343-7627
www.valeursmobilières.net



H O R A I R E

8h45 Mot de bienvenue

Stéphane Rousseau

Directeur de l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières
Faculté de droit, Université de Montréal

9h-10h30 Scandales financiers et réformes réglementaires : une vue d'ensemble

Présidé par Claude Laurin

Directeur du département des sciences comptables – HEC - Montréal

Stéphane Rousseau

Directeur de l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières
Faculté de droit, Université de Montréal

Hubert de Vauplane

Professeur associé, Paris II – Panthéon Assas
Directeur juridique de la Banque de financement et d'investissement, Crédit agricole

Paul Latimer

Professeur, Faculty of Business and Economics, Monash University

10h30 – 10h45 Pause

10h45 – 12h15 Transparence et intégrité de l'information financière

Présidé par Yves Bozec

Professeur, HEC – Montréal

Julien Bilodeau

Professeur, École des sciences de la gestion, UQAM

Jean-Jacques Daigre

Professeur, Paris I – Sorbonne

Me Pierre de Ravel d'Esclapon

Professeur invité HEC-Paris
Dewey & Leboeuf

12h15 – 13h30 Dîner

13h30 – 14h30 Motivation des dirigeants : le rôle de la rémunération

Présidé par Me Julie Biron

Directrice exécutive de l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières

Ivan Tchotourian

Chercheur associé
Chaire en droit des affaires et du commerce international, Université de Montréal

Eduardo Schiehl

Professeur, HEC – Montréal

14h30 – 14h45 Pause

14h45 – 16h30 Responsabilisation : l'impact des recours et sanctions

Présidé par Me Nicolas Roy

Fraser Milner Casgrain

Anne-Marie Boisvert

Doyenne, Faculté de droit, Université de Montréal

Raymonde Crête

Professeure, Faculté de droit, Université Laval

Me Thierry Dorval

Ogilvy Renault

Jean-Marc Suret

Professeur, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

16h30 Clôture et vin d'honneur

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

Télécopieur _____

Courriel _____

I N S C R I P T I O N

Entrée libre - Inscription obligatoire
RSVP

Remplissez ce formulaire et faites-le parvenir
par courrier :
Chaire en droit des affaires et du commerce international
Faculté de droit, Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (QC) H3C 3J7

ou par télécopieur : (514) 343-2199

Vous pouvez également vous inscrire directement
par courriel : louise.therrien.1@umontreal.ca
ou sur notre site Internet : www.valeursmobilières.net